

## CONSEIL D'EXPLOITATION PESCALIS SPIC

Extrait du Registre des Délibérations  
Mardi 20 JUIN 2017

Délibération n°DEL-CEP-2017-003

Le vingt juin deux mille dix sept, à 16h30, le Conseil d'Exploitation de Régie Pescalis SPIC s'est réuni au siège, sous la présidence de Jean-Michel BERNIER, Président.

Membres : 3 – Quorum : 2.

**Étaient présents (2)** : Jean-Michel BERNIER, Jacques BILLY.

**Excusé (1)** : Philippe ROBIN.

**Date de convocation** : 09-06-2017

**Secrétaire de Séance** : Jacques BILLY.

### FINANCES

#### **BUDGET ANNEXE REGIE A AUTONOMIE FINANCIERE PESCALIS SPIC : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 ET AFFECTATION DES RESULTATS**

*Commentaire : il s'agit de valider le compte administratif du budget annexe PESCALIS SPIC pour l'année 2016, ainsi que l'affectation des résultats.*

**Vu** l'avis du conseil d'exploitation de la régie à autonomie financière PESCALIS SPIC ;  
**Vu** l'article L 1612.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Président doit être remplacé et se retirer au moment du vote de cette délibération. Le compte administratif pour l'exercice 2016 a été arrêté au 31/12/2016.

Il est présenté selon la nomenclature M4.

Les résultats de l'année sont en concordance avec le compte de gestion du comptable du centre des finances publiques.

Il est proposé d'adopter le compte administratif dont les résultats d'exécution sont présentés ci-après :

PESCALIS-SPIC	RÉSULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2015 (1)	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2016 (2)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016 (3)	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE (4)	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2016 (5=1-2+3+4)
Investissement	- 290 432,61	0,00	- 307 261,88	0,00	- 597 694,49
Fonctionnement	- 1 128,20	0,00	445 440,35	0,00	444 312,15
<b>TOTAL</b>	<b>- 291 560,81</b>	<b>0,00</b>	<b>138 178,47</b>	<b>0,00</b>	<b>- 153 382,34</b>

Il est proposé d'affecter les résultats définitifs comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Excédent de Fonctionnement 2016	+ 444 312,15
Solde d'investissement	
D/001 besoin de financement	- 597 694,49
R/001 excédent de financement	
Solde des restes à réaliser d'investissement	
RAR dépenses	0,00
RAR recettes	0,00
Besoin ou excédent de financement (solde négatif ou positif)	0,00
<b>Besoin de financement en Investissement (solde + solde des RAR)</b>	<b>- 597 694,49</b>
<b>AFFECTATION</b>	
<b>1) Affectation au R/1068 :</b>	<b>+ 444 312,15</b>
<b>Couverture au minimum du besoin de financement ci-dessus)</b>	
<b>2) Report en Fonctionnement au R/002 :</b>	<b>0,00</b>
<b>(du surplus non affecté au R/1068)</b>	
Déficit de Fonctionnement reporté au D/002 (le cas échéant)	0,00

Il est proposé au Conseil d'Exploitation de Pescalis :

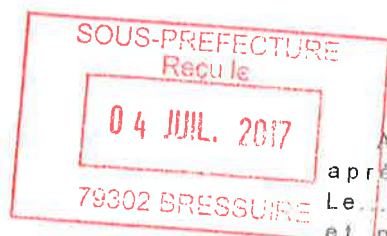
- d'adopter le compte administratif tel que présenté ci-dessus ;
- d'arrêter les résultats définitifs 2016 tels que résumés ci-avant ;
- de déclarer les opérations de l'exercice 2016 définitivement closes et d'annuler les crédits dont il n'a pas été fait emploi ;
- d'affecter le résultat de fonctionnement 2016 comme indiqué ci-avant.

Après en avoir délibéré, le Conseil D'Exploitation Pescalis SPIC adopte à l'unanimité cette délibération.

**ADOpte** cette délibération,

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme,  
Le Président de la Communauté  
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,  
Jean-Michel BERNIER



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture  
Le 04 JUL. 2017  
et publication ou notification  
du 04 JUL. 2017

Le Président

Le Directeur Général des Services,  
Philippe BODY

## CONSEIL D'EXPLOITATION PESCALIS SPIC

Extrait du Registre des Délibérations  
Mardi 20 JUIN 2017

Délibération n°DEL-CEP-2017-002

Le vingt juin deux mille dix sept, à 16h30, le Conseil d'Exploitation de Régie Pescalis SPIC s'est réuni au siège, sous la présidence de Jean-Michel BERNIER, Président.

Membres : 3 – Quorum : 2.

**Étaient présents (2)** : Jean-Michel BERNIER, Jacques BILLY.

**Excusé (1)** : Philippe ROBIN.

**Date de convocation** : 09-06-2017

**Secrétaire de Séance** : Jacques BILLY.

### FINANCES

#### **BUDGET ANNEXE REGIE A AUTONOMIE FINANCIERE PESCALIS SPIC : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION**

*Commentaire : il s'agit de valider le compte de gestion concernant le Budget Annexe Pescalis SPIC, présenté par le comptable du centre des finances publiques pour l'année 2016.*

- Vu** l'avis du conseil d'exploitation de la régie à autonomie financière PESCALIS SPIC ;
- Vu** l'article L 1612.12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu** le compte de gestion rendu par Monsieur le Comptable du centre des finances publiques, qui comprend la situation comptable à la date du 31/12/2016 et, les recettes et dépenses au 31 décembre 2016 ;
- Vu** le détail des opérations finales de l'exercice 2016 établi au regard du compte susmentionné ;
- Vu** les pièces justificatives rapportées à l'appui du compte de gestion susvisé et les autorisations de recettes et de dépenses délivrées pendant le dit exercice.

Monsieur le Comptable du centre des finances publiques de la Communauté d'agglomération a communiqué le compte de gestion de l'exercice 2016 afin que le Conseil communautaire puisse procéder à son examen et formuler, éventuellement, toutes observations ou réserves jugées utiles, conformément à l'article L2121-31 du code général des collectivités territoriales.

Le compte de gestion est conforme aux résultats du compte administratif.

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	958 132,61	1 656 984,00	2 615 116,61
Titres de recettes émis (b)	352 859,61	1 779 043,91	2 131 903,52
Réductions de titres (c)	2 169,16	170 902,07	173 071,23
Recettes nettes (d = b - c)	350 690,45	1 608 141,84	1 958 832,29
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	958 132,61	1 656 984,00	2 615 116,61
Mandats émis (f)	657 952,33	1 247 915,82	1 905 868,15
Annulations de mandats (g)	0,00	85 214,33	85 214,33
Dépenses nettes (h = f - g)	657 952,33	1 162 701,49	1 820 653,82
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		445 440,35	138 178,47
(h - d) Déficit	307 261,88		
Résultats antérieurs	-290 432,61	-1 128,20	-291 560,81

Il est proposé au Conseil d'Exploitation de Pescalis:

- d'adopter le compte de gestion tel que présenté par le comptable du centre des finances publiques ;
- d'arrêter les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement tels que constatés dans le compte de gestion de l'exercice 2016 ;
- de constater que les résultats du compte de gestion sont conformes à ceux du compte administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil D'Exploitation Pescalis SPIC adopte à l'unanimité cette délibération.

**ADOpte** cette délibération,

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme,  
Le Président de la Communauté  
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,  
Jean-Michel BERNIER

Acte rendu après dépôt et publication ou notification du

SOUS-PREFECTURE  
Reçu le  
04 JUL. 2017  
79802 BRESSUIRE  
Sous-Prefecture

4 JUL. 2017

Le Président  
Le Directeur Général des Services,  
Philippe BODY